

RECouvreMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 12 MARS 2015, DE 9 H 30 A 17 H 30

OBJECTIFS

TARIF PAR PARTICIPANT : 900 € HT* (1.080 € TTC)
TARIF PREFERENTIEL : 750 € HT** (900 € TTC)

- ✓ Se mettre à jour des dernières réformes
- ✓ Connaître les principales notions juridiques et les juridictions
- ✓ Mettre à jour ses CGV
- ✓ Définir une stratégie judiciaire
- ✓ Choisir la procédure la plus adaptée
- ✓ Prendre des mesures conservatoires adaptées
- ✓ Savoir collaborer avec votre avocat et votre huissier
- ✓ Optimiser les coûts

PUBLIC CONCERNE

- ✓ Responsables et collaborateurs des services de crédit management et de directions financières
- ✓ Chargés de recouvrement
- ✓ Responsables et collaborateurs des services juridiques
- ✓ Responsables comptables en charge du poste clients

ELIGIBILITE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE

INTERVENANT

Maître Marie Perrazi,
Avocate au Barreau de Paris
Associée responsable du département
Recouvrement et Gestion du risque clients du
cabinet Touzet Bocquet & associés

LIEU

Cabinet Touzet Bocquet & associés
7, avenue de la Grande Armée - 75116 Paris

Metro / RER
Charles de Gaulle-Etoile (lignes 1, 2, 6, RER A)

PROGRAMME

1 - PRESENTATION DU SYSTEME JUDICIAIRE

- Les particularités du système et du débat judiciaire
- Les juridictions civiles et commerciales
- L'appel
- Les juridictions administratives

2 - OBTENTION D'UN TITRE EXECUTOIRE

- Le titre exécutoire
- Les différentes procédures d'obtention du titre devant les juridictions
- Les procédures européennes de recouvrement
- Les demandes à formuler devant la juridiction

3 - STRATEGIE JUDICIAIRE

- Eléments de stratégie contentieuse
- Les principales réactions du débiteur
- Les demandes complémentaires liées à un texte d'ordre public économique

4 - INTERACTION ENTRE LES DIFFERENTS INTERVENANTS

- Schéma général des acteurs du recouvrement
- Mieux appréhender l'intervention de l'avocat: mission, rôle en matière de recouvrement, coût, acte d'avocat
- Mieux appréhender l'intervention de l'huissier: mission, coût

5 - GARANTIES ET MESURES CONSERVATOIRES

- Anticiper les difficultés économiques pour prendre des garanties utiles
- La caution
- La garantie autonome
- la délégation de paiement
- Le gage
- Le nantissement conventionnel
- L'hypothèque conventionnelle et l'hypothèque judiciaire
- Les règles communes aux mesures conservatoires,...

6 - EXECUTION DE LA DECISION

- L'exécution amiable
- L'exécution forcée

Chaque thème est illustré par plusieurs cas pratiques et jeux de rôle. Possibilité de soumettre vos propres cas au groupe.

* Ce tarif inclut le café d'accueil et le déjeuner qui sera l'occasion d'échanges informels entre les participants

** Ce tarif est réservé aux entreprises faisant appel à nos services en matière de gestion du risque clients

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION

RECouvreMENT JUDICIAIRE DES CREANCES COMMERCIALES

LE 12 MARS 2015 DE 9 H 30 A 17 H 30

ENTREPRISE	PARTICIPANTS		
	NOMS	PRENOMS	FONCTIONS
NOM DE L'ENTREPRISE :	1.....		
REPRESENTANT :	EMAIL		
EMAIL :	2.....		
ADRESSE :	EMAIL		
CODE POSTAL : VILLE :	3.....		
TELEPHONE :	EMAIL		

BULLETIN A RETOURNER PAR COURRIER
AVEC VOTRE REGLEMENT A :

Cabinet Touzet Bocquet & associés
7, avenue de la Grande Armée
75116 Paris
Tel : 01.56.26.00.00
Fax : 01.56.26.68.00
Email : cabinet@touzet-bocquet.com

Votre inscription définitive sera enregistrée dès réception du règlement libellé à l'ordre du cabinet Touzet Bocquet & associés.

Une facture acquittée ainsi qu'une convention de formation vous seront alors adressées.

Annulation possible sous réserve d'un préavis de 15 jours avant la date de la formation. A défaut, la formation sera facturée

Date:
Nombre de stagiaires :.....
Tarif par stagiaire :.....€
Règlement joint :.....€

SIGNATURE ET
CACHET DE L'ENTREPRISE